

EXTRAIT
Du Registre des délibérations du Conseil de la Communauté

Délibération DC 2020-076

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CIID

L'An deux mille vingt, le trente du mois de juillet à 17 heures, le Conseil de la Communauté s'est réuni à QUILLAN, au siège de la communauté de communes, 1 avenue François Mitterrand à QUILLAN, suite à la convocation faite le 23 juillet 2020 par Monsieur le Président.

Etaient présents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat) Philippe PARRAUD (Axat) Jean Claude MICHELOU (Axat) Michel CRESTIA (Belcaire), Lucien RIVIE (Belfort sur Rébenty), Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Georges RAMON (Belvis), Alfred VISMARA (Cailla), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Jean-Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Jacques MAMET (Chalabre) Jean Pierre CLAUDE (Comus) Eric ASTIER (Corbières), Patrick DEBOISSIEU (Counozouls), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéraza), Yveline DUFIS (Espéraza), Jérôme MORANDI (Espéraza) Elvire ANDREWS (Espéraza) ; François LACROIX (Espezet) Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (GINCLA), Daniel CALVI (GINOLES), Béatrice TEDESCO (Granes), Lydie MUNIER (Joucou) Jacques GALY (Lapradelle-Puillaurens, Christian ARAGOU (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Alain BONNERY (Nébias) Marie-Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Hervé CHAPUT (Rodome), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Daniel LEFEBVRE (Sonnac sur l'Hers), Cédric PLICHARD (Saint Jean de Paracol), Denis MALTAT (Saint Julia de Bec), Louis SIRE (Saint Just et le Bézu), Marielle BASTOU (Saint Louis et Parahou), Rose Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Paul COEFFARD (Val de l'Ambronne), Anthony CHANAUD (Val du Faby) Georges BENNAVAIL (Val du Faby)

Procuration : Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault) procuration à Alfred VISMARA, Marie Claude MARTIN (Espéraza) procuration à Yveline DUFIS, Martinez DAFFOS (Quillan) procuration à Mohammed EL HABCHI, Benoit OLIVE (Roquefort de Sault) procuration à Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette)

Excusés : Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Évelyne GARROS (Chalabre) Jacky ONDEDIEU (Coudons), Claire THENARD (Courtauly), Eric COUE (Espéraza), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle) Honoré GERVAIS (Le Clat), Denis BRUNEL (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Francis ROUTELOUS (Montjardin), Pierre CASTEL (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Nadia PARACHINI (Quillan) Jacques MANDRAU (Quillan), Amandine MORENO Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Nicole GIMENEZ (Quillan) Jérôme ARTIGUES (Rivel), Jean Pierre ESPOSITO (Roquefeuil) Serge BACAIVE (Saint Benoît) Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : François LACROIX

Nombre de conseillers en exercice : 84

Présents : 51

Votants : 55

Le conseil,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650 A ;

Vu les articles 346 et 346 A de l'Document III du code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SPL 2020-002 en date du 17 avril 2020, portant statuts de la communauté de communes des Pyrénées Audoises, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°DC-2020 -056 en date du 30 juillet 2020 du conseil communautaire de la communauté de communes des Pyrénées Audoises décidant de la création d'une commission intercommunale des impôts directs ;

Vu les délibérations des communes proposant une liste de commissaires et leurs suppléants

Considérant que la commission intercommunale des impôts directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres ;

DÉCIDE

De proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la commission intercommunale des impôts directs :

COMMUNE	DÉLÉGUÉ	ADRESSE	Date de Naissance
AUNAT	DUBRUNFAUT Jimmy Pierre	Le Village 11140 AUNAT	17.11.1979
BELCAIRE	CRESTIA Michel	42, avenue d'Ax les Thermes 11340 Belcaire	02.08.1945
	MAURY Delphine	6, rue de la petite Versane 11340 Belcaire	12.10.1980
BELFORT	RIVIE Lucien	4, chemin de la plaine 11140 BELFORT	19.07.1956
BELVIANES	LOPEZ Aurélie ép. CARBONELL	1, chemin de Figueres 11500 Belvianes et Cavirac	10.06.1990
BELVIS	RAMON Georges	L'Echartou 11340 Belvis	18.10.1952
CAMPAGNA de sault	MONTAGNE Didier	Le village 11140 Campagna	28.04.1958
CHALABRE	CARBONNEL Bruno	23, Lotissement Les Genets 11230 Chalabre	03.04.1971
COUNOZOULS	DE BOISSIEUX Patrick	6, rue du Barri 11140 Counozouls	29.04.1948
ESCOULOUBRE	TRIBILLAC Gaston	Rue des 4 Cantous 11140 Escouloubre	02.03.1950

ESPERAZA	MORANDI Jérôme	4, rue Rolland Garros 11260 ESPERAZA	02.07.1989
ESPEZEL	LACROIX François	4, rue de la Devèse 11340 Espezel	16.08.1959
GALINAGUES	EMERY Patrick	Impasse de l'Héritier 11140 Galinagues	18.04.1959
GINCLA	BRUCHET Dominique	2, route de Boucheville 11140 Gincla	18.04.1956
GINOLES	MOUNIE Georges	56, route de Quillan 11500 GINOLES	21.02.1942
GRANES	ANIORT Yves	39, route de St Just 11500 Granes	05.09.1952
JOUCOU	MUNIER Lydie	3, rue des gardons 66240 St ESTEVE	13.07.1955
Lapradelle	GALY Jacques	4, rue du Viaduc 11140 Puilaurens	05.03.1955
Le Bousquet	CORDEBARD Laurent	Rue de la loubatière 11140 Le Bousquet	07.08.1964
MAZUBY	SAVY Francis	2, rue de la mairie 11140 MAZUBY	30.03.1959
MÉRIAL	MURATORIO Jean Marc	201 chemin de Brioudes 31600 MURET	08/03/1963
MONTFORT	CATHALA Francis	1, rue des rosiers 11140 Montfort sur Boulzanne	07.05.1945
NÉBIAS	CANDILLE Gérard	Rue du Presbytère 11500 NEBIAS	07.10.1966
NIORT DE SAULT	MOULIS Marie Antoinette	3, rue du moulin à vent 11300 LIMOUX	05.03.1943
PUIVERT	PUJOL Madeleine	Le moulin d'en Paillasse 11230 PUIVERT	18.04.1951
QUILLAN	EL HABCHI Mohammed	53 bis Grand Rue 11500 Quillan	03.11.1958
	DAFFOS Martine	2, rue du 19 mars 1962 11500 Quillan	26.04.1966
QUIRBAJOU	DE LA PIQUERIE Jacques	6, Cami del Mouli 11500 Quirbajou	17.12.1953
RODOME	ALARY – SARDA Nathalie	24, rue de Bourrassol – Apt 32 31300 Toulouse	25.11.1963
SALVEZINES	BLANQUIER Martine	Hameau le Caunil 11140 SALVEZINES	21/10/1966
SONNAC sur l'HERS	LEFEBVRE Daniel	La Basse Tuilerie 11230 SONNAC sur l'HERS	05/03/1949
ST FERRIOL	MARTY Incarnation	Route de Granes 11500 St Ferriol	07.11.1949
St Jean de Paracol	MOULARD Michelle	La plaine du Bayle 11260 St Jean de Paracol	01.01.1954

ST JULIA DE BEC	MALGOUYRES Marie Hélène	15, rue de la Roucatilla 11500 St Julia de Bec	06.03.1949
ST JUST ET LE BEZU	SIRE Louis	6, La place 11500 St Just et le Bézu	13.03.1939
St LOUIS ET Parahou	BOULET Jeanine	4, rue des 4 vents 11500 St Louis et Parahou	29.03.1961
ST MARTIN LYS	AUBIN Raymonde	4, route départementale 11500 St Martin Lys	17.11.1943
Ste Colombe sur l'Hers	COUTEAU Thierry	Campcairole 11230 Sainte Colombe sur l'Hers	10/04/69
VAL DE LAMBRONNE	BRINGUIER Sylvie	4, avenue des platanes 11230 Val de Lambronne	18.12.1963
VAL DU FABY	BENNAVAIL Georges	1, chemin de Camières 11260 Val du Faby - Rouvenac	20.10.1956

Ainsi délibéré, à QUILLAN le 30 juillet 2020

*Transmis au représentant de l'Etat,
le
Le Président certifie qu'un extrait de
la présente délibération
a été affiché conformément à la loi,
le*

Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

05 AOUT 2020

